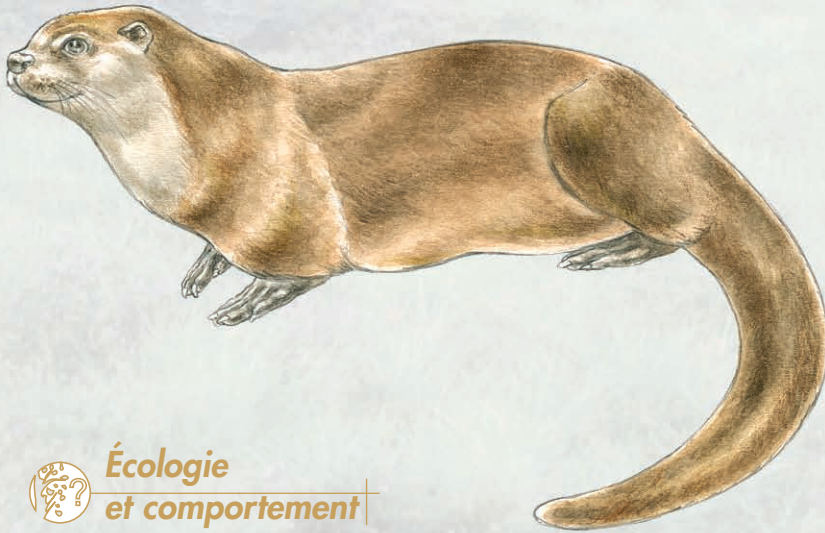


la Loutre d'Europe

(-Lutra lutra-)



Écologie et comportement

La loutre, essentiellement **piscivore***, est une excellente nageuse, mais elle se déplace aussi volontiers à terre, le long des berges ou à proximité. Elle consomme aussi d'énormes quantités d'amphibiens et d'écrevisses à certaines périodes et parfois de petits mammifères.

Habituellement solitaire, elle occupe un territoire de 5 à 15 km de rives le long d'un cours d'eau. Elle fait sa tanière, qu'on appelle une « catiche », entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités. La catiche contient souvent une entrée plus ou moins dissimulée au-dessous du niveau d'eau et un conduit d'aération. On peut supposer sa présence en observant des coulées accédant au cours d'eau, parfois utilisées pour faire des glissades.

La loutre parvient à la maturité sexuelle entre 2 et 3 ans, et peut vivre environ 12 ans en captivité (4-5 ans en liberté). Elle peut se reproduire toute l'année et l'accouplement se fait généralement dans l'eau. Après une gestation de 60 jours, la femelle donne naissance de 1 à 3 loutrons qu'elle élèvera jusqu'à leur émancipation vers l'âge de 8 mois.



Description

Excellente nageuse, elle dispose de courtes pattes palmées (avants et arrières) aux doigts griffus, d'un corps allongé (60 à 80 cm), auquel il faut ajouter une queue épaisse à la base et s'effilant vers l'extrémité (30 à 40 cm de longueur), pour un poids pouvant aller de 5 à 15 kg.

Sa hauteur est d'environ 30 cm au garrot. Son pelage, brun foncé, est composé de deux couches : le poil de bourre (court, très fin, dense et laineux) isolant du froid ; et le **poil de jarre*** (long, lisse et brillant) imperméable.

Anecdote

La loutre marque son territoire à l'aide de son urine ou de ses crottes, nommées **épreintes** et reconnaissables à leur forte odeur de poisson. Ces dernières sont déposées en général sur des cailloux ou souches et jouent un rôle important dans la communication entre individus.





Habitat et répartition

Elle vit au bord des cours d'eau de bonne qualité et poissonneux, jusqu'à une altitude de 1 300 m. Espèce commune et répandue au début du siècle, elle est en forte régression depuis 1930 (30 à 50 000 loutres peuplaient autrefois le territoire pour à peine plus de 1000 à ce jour). On observe depuis quelques années un début de recolonisation des cours d'eau où elle avait été exterminée. Dans la Loire, les dernières observations prouvent sa présence sur la Semène, l'Ance, le Lignon et l'Aix.



■ présence confirmée de l'espèce par observation



Statut actuel et menace

La loutre est l'un des mammifères les plus rares et les plus menacés de France, mais est classée sur la liste rouge de l'**UICN*** comme « présentant un risque de disparition faible ».

Elle a d'abord régressé puis disparu d'une très grande partie de son aire de répartition à cause de la chasse et du piégeage, sa fourrure étant, comme celle du Castor, très recherchée. Sa chasse est interdite en France depuis 1972.

Son déclin est aussi lié à la pollution de l'eau et/ou aux produits toxiques bioaccumulés par leurs proies (industrialisation, agriculture intensive) et à l'aménagement des cours d'eau limitant son installation (artificialisation des berges, barrages, assèchement des zones humides). Enfin, les collisions routières tuent de nombreuses loutres chaque année.



Mesure de protection

La loutre est protégée en France depuis 1981 et classée en annexe II et IV de la Directive Habitat. Elle est également inscrite en annexe II de la convention de Berne et dans la convention de Bonn.

© Jean-François Noblet

Mammifères Remarquables



Lutra lutra

